



Nombre de membres afférents au conseil municipal :	18
" " en exercice :	18
" " qui ont pris part à la délibération :	15
Date de la convocation :	18 février 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 24 FEVRIER 2026
2026 / 9**

L'an deux mil vingt-six et le vingt-quatre du mois de février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie, M. BONNOT Jean-Jacques, Mme FILET Marie-Claude, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, M. BOUQUET Frédéric, Mme DESMARIS Ginette, M. LAMPS Arnaud, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLARD Cindy, M. PACCOUD Christian.
Excusés : M. CUERQ Raymond, M. DURAND Paul, Mme PALLOT Irène.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : AGRANDISSEMENT DU LOCAL DES CHASSEURS

Mme le Maire présente la demande de la Société de Chasse la Saint-Hubert, qui souhaiterait réaliser une extension de son local.

Ce local est situé dans le bâtiment de stockage communal situé au 61 Impasse des Platanes, composé de plusieurs cellules.

L'extension permettrait la création d'un local dédié au découpage et au stockage du gibier, ceci dans un souci du respect des normes d'hygiène.

La demande d'autorisation d'urbanisme serait déposée par la commune, qui reste propriétaire du bâtiment. La réalisation et le coût des travaux seraient à la charge de la Société de Chasse.

Cet exposé entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

EMET un avis favorable au projet d'extension sous réserve que l'autorisation d'urbanisme correspondante soit accordée.

Ainsi fait et délibéré en séance,

Le Maire,
Annick GRÉMY